



Investir dans les populations rurales

Consultation sur la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA

Première session
Rome, 7-8 mai 2026

Approche proposée concernant les engagements à prendre au titre de FIDA14 et le cadre de gestion des résultats y relatif

Cote du document: IFAD14/1/R.5

Point de l'ordre du jour: 6

Date: 10 avril 2026

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Documents de référence: Le FIDA à mi-parcours de sa Treizième reconstitution des ressources; IFAD14: Investir dans les populations rurales: œuvrer pour la sécurité alimentaire, la croissance économique et la stabilité; Évaluation au niveau de l'institution de la performance institutionnelle et opérationnelle lors de FIDA11 et de FIDA12 ([EC 2026/132/W.P.7](#)).

Mesure à prendre: La Consultation sur la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA est invitée à examiner l'approche proposée concernant les engagements à prendre au titre de FIDA14 et le cadre de gestion des résultats y relatif.

Questions techniques:

Federica Diamanti

Vice-Présidente adjointe
Département des relations extérieures
courriel: f.diamanti@ifad.org

Carola Mariana Alvarez

Directrice générale
Bureau de l'efficacité du développement
courriel: c.alvarez@ifad.org

Chitra Deshpande

Cheffe de l'Unité Résultats, ressources et systèmes
Bureau de l'efficacité du développement
courriel: c.deshpande@ifad.org

Raniya Sayed Khan

Responsable principale des partenariats, reconstitution des ressources
Division de l'engagement, des partenariats et de la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale
courriel: raniya.khan@ifad.org

Des informations complémentaires sur la reconstitution des ressources sont disponibles à l'adresse <https://www.ifad.org/fr/reconstitution-des-ressources>.

Table des matières

I.	Introduction	1
II.	Établissement des engagements stratégiques et des mesures contrôlables au titre de FIDA14	1
A.	Principes régissant l'établissement des engagements au titre de FIDA14	2
B.	Un cadre des engagements éclairé par les enseignements tirés	2
C.	Traitement des priorités institutionnalisées	3
III.	Approche adoptée pour établir le cadre de gestion des résultats relatif à FIDA14	4
A.	Trajectoire de résultats	4
B.	Principes régissant les propositions d'ajustement du cadre de gestion des résultats	6
C.	Ajustements qu'il est proposé d'apporter au cadre de gestion des résultats, par niveau	7
IV.	Suivi et remontée d'informations	12
V.	Conclusion	13

I. Introduction

1. Le FIDA aborde la Quatorzième reconstitution de ses ressources (FIDA14) paré d'une solide réputation d'institution axée sur les résultats, reconnue pour sa transparence, sa responsabilité et sa fiabilité dans l'évaluation de son impact. Dans le cadre de cette reconstitution des ressources, le Fonds adoptera une approche fondée sur des principes en vue d'affiner encore davantage son orientation stratégique et d'œuvrer avec plus de réalisme, développant l'usage de résultats à des fins de gestion de la performance et de gestion évolutive. Les ajustements proposés sont fondés sur les enseignements tirés des reconstitutions précédentes du FIDA ou d'institutions comparables. Ils répondent aussi aux constatations formulées dans l'évaluation au niveau de l'institution lors de FIDA11 et de FIDA12 réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), qui a montré l'importance de mieux établir les priorités, de faire preuve de réalisme et de mieux harmoniser les engagements, les capacités d'exécution et la mesure de la performance. Cette approche renforcera encore l'avantage comparatif dont jouit le FIDA en sa qualité d'institution spécialisée capable de suivre les résultats produits en matière de « premier kilomètre » et d'adapter l'exécution sur la base de données factuelles de mise en œuvre.
2. Comme lors des précédentes reconstitutions des ressources, le dispositif de responsabilité effective pour FIDA14 comprend trois volets complémentaires:
 - a) **Les engagements stratégiques** reflètent les domaines stratégiques où le FIDA s'attèlera à des priorités ou des réformes institutionnelles spécifiques durant la période de reconstitution des ressources, en établissant les grandes orientations et en fixant les ambitions collectivement arrêtées avec les États membres.
 - b) **Les mesures contrôlables** sont des actions concrètes, assorties de délais et vérifiables, associées aux différents engagements et permettant un suivi systématique de la mise en œuvre.
 - c) **Le cadre de gestion des résultats** fournit des indicateurs et des cibles permettant un suivi de la performance et des résultats en matière de développement au niveau de l'institution; il reflète l'exécution continue des opérations, l'intégration des priorités et les résultats mesurables, dans l'ensemble du portefeuille.
3. Ensemble, ces instruments forment un dispositif unifié de reddition de comptes: les engagements déterminent les objectifs stratégiques, les mesures contrôlables représentent les moyens prévus pour réaliser ces objectifs et le cadre de gestion des résultats permet de suivre les résultats et la performance au niveau du portefeuille et de l'institution.

II. Établissement des engagements stratégiques et des mesures contrôlables au titre de FIDA14

4. Dans le cadre de FIDA14, les engagements seront articulés autour d'un nombre limité de déclarations fondamentales reflétant les principales orientations institutionnelles convenues avec les États membres pour la période de reconstitution des ressources. L'objectif est de clarifier la stratégie, d'indiquer les actions prioritaires et d'assurer la capacité de mise en œuvre au cours du cycle.
5. Chaque engagement fondamental sera accompagné de mesures contrôlables traduisant l'orientation stratégique en actions opérationnelles ou institutionnelles spécifiques. Celles-ci seront assorties de délais, mesurables et conçues de manière à appuyer la mise en œuvre au cours de FIDA14. En outre, le cas échéant, la matrice des engagements renverra aux indicateurs correspondants du cadre de gestion des résultats, illustrant la manière dont certains engagements seront

traduits en opérations par des mesures contrôlables et des indicateurs déjà suivis dans le cadre de gestion des résultats.

A. Principes régissant l'établissement des engagements au titre de FIDA14

6. Dans le cadre de FIDA14, les engagements et les mesures contrôlables seront établis selon les principes suivants:
 - a) **Processus consultatif à l'initiative des membres**
Les engagements seront fixés en concertation avec les États membres lors du processus de Consultation. Des avant-projets seront d'abord élaborés pour faciliter la discussion et délimiter les domaines de convergence, la version finale des engagements émergeant progressivement comme résultat convenu de la Consultation.
 - b) **Orientation stratégique et sélectivité**
Répondre aux constatations formulées dans les évaluations par des engagements de trop grande ampleur peut entraîner un éparpillement et compliquer la mise en œuvre. Dans le cadre de FIDA14, les engagements resteront en nombre limité et seront axés sur des domaines appelant un renouvellement, un maintien où ou un renforcement des objectifs, en tenant compte des priorités établies pour FIDA14 et en s'appuyant sur des mesures contrôlables et sur les indicateurs correspondants du cadre de gestion des résultats (il s'agit par exemple de prendre en compte ou d'approfondir des sujets comme l'intégration de partenariats avec le secteur privé dans les investissements souverains et non souverains, l'innovation et la transformation numérique, l'emploi en milieu rural et les systèmes de marchés, ou d'accroître l'attention opérationnelle portée aux situations de fragilité, à la nutrition et au ciblage inclusif).
 - c) **Distinction claire entre engagements et pratiques institutionnelles**
Les engagements traduisent les actions ou les réformes à réaliser en priorité dans le cadre de FIDA14. Les activités ou les normes déjà intégrées dans les politiques, les orientations opérationnelles ou les pratiques permanentes d'exécution du Fonds seront documentées grâce au cadre de gestion des résultats et à la publication régulière d'informations par l'institution. Ainsi, les pratiques déjà en vigueur ne seront pas présentées comme des engagements assortis de délais, et la continuité et la transparence seront assurées.
 - d) **Capacité de mise en œuvre pendant la période de reconstitution des ressources**
Les mesures contrôlables liées aux engagements seront réalistes, assorties de délais et mesurables pendant la période couverte par FIDA14, ce qui renforcera la responsabilité et garantira que les engagements correspondent à des actions pouvant raisonnablement être mises en œuvre au cours du cycle.
 - e) **Harmonisation avec la gestion des résultats et de la performance**
Le cadre des engagements constitue un complément au cadre de gestion des résultats. Alors que les engagements sont axés sur l'orientation stratégique et la mise en œuvre institutionnelle, le cadre de gestion des résultats permet le suivi de la performance opérationnelle, des produits et des effets directs. Cette distinction est un gage de clarté dans la finalité et évite les doublons.

B. Un cadre des engagements éclairé par les enseignements tirés

7. L'approche adoptée pour FIDA14 s'appuie sur trois sources complémentaires: l'expérience de mise en œuvre lors de FIDA13, les constatations formulées dans l'évaluation au niveau de l'institution de la performance institutionnelle et opérationnelle lors de FIDA11 et de FIDA12, ainsi que l'évolution des pratiques au

sein des banques multilatérales de développement et des institutions financières internationales.

a) **Enseignements tirés de la mise en œuvre lors de FIDA13**

L'expérience tirée de FIDA13 confirme l'intérêt d'un cadre des engagements structuré à l'appui de l'orientation et de la responsabilité institutionnelles. Elle montre aussi que l'efficacité des engagements est maximale lorsqu'ils sont en nombre restreint, clairement reliés à l'exécution des opérations et réalisables pendant la période de reconstitution des ressources.

b) **Enseignements tirés de l'évaluation au niveau de l'institution**

L'évaluation au niveau de l'institution conduite dans le cadre de FIDA11 et de FIDA12 montre l'importance d'établir des priorités et de garantir cohérence et réalisme dans les cadres institutionnels. Elle indique qu'un périmètre thématique trop vaste ou des structures trop complexes peuvent entraîner un éparpillement stratégique et accroître la charge de mise en œuvre. Elle pointe aussi la nécessité de mieux harmoniser les engagements, les capacités de mise en œuvre et les résultats mesurables, et de distinguer plus clairement l'orientation stratégique, les actions opérationnelles et les indicateurs de performance.

c) **Enseignements tirés de l'expérience d'institutions comparables**

Au sein des banques multilatérales de développement et des institutions financières internationales, les cadres de reconstitution des ressources mettent de plus en plus l'accent sur des engagements rationalisés et assortis de délais, axés sur des priorités institutionnelles, tandis que les thématiques intégrées sont prises en compte dans des cadres de résultats plutôt que sous forme d'engagements distincts.

C. Traitement des priorités institutionnalisées

8. Au fil des cycles de reconstitution des ressources, plusieurs domaines thématiques – comme l'investissement dans la résilience face aux changements climatiques et l'inclusion sociale – ont été incorporés au modèle opérationnel du FIDA et sont maintenant intégrés aux programmes, aux politiques et aux procédures. Si certains d'entre eux ne sont plus considérés comme de nouveaux engagements, ils ne font pas pour autant l'objet de moins d'attention. De fait, les priorités entièrement institutionnalisées sont désormais solidement ancrées dans les opérations du Fonds et continuent à être suivies grâce à des indicateurs du cadre de gestion des résultats, en toute transparence. Les nouveaux engagements sont axés sur les domaines appelant une action nouvelle ou renforcée.
9. L'institutionnalisation n'est pas synonyme d'homogénéité dans la performance. Les écarts de performance et des résultats hétérogènes continueront à être suivis de manière transparente grâce aux indicateurs du cadre de gestion des résultats et aux rapports institutionnels. Si les progrès sont inégaux ou si un point spécifique nécessite de revoir le niveau d'ambition, les engagements peuvent être maintenus ou un engagement particulier, assorti de délais, peut être ajouté en cours de Consultation. En matière de nutrition, par exemple, les cibles convenues n'ont pas encore été atteintes de manière homogène. Dans ce type de situations, prendre un nouvel engagement, reflété dans les objectifs de projet alignés sur les priorités nationales, est un moyen de renforcer la mise en œuvre en cours de cycle. Une fois la performance stabilisée et les stratégies concernées entièrement intégrées à l'exécution des projets, le suivi de ces priorités est principalement assuré grâce au cadre de gestion des résultats.

III. Approche adoptée pour établir le cadre de gestion des résultats relatif à FIDA14

10. FIDA14 est l'occasion de continuer à renforcer le cadre de gestion des résultats, notamment en tant qu'outil de gestion évolutive. Les deux évaluations menées par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) en 2019 et 2024 ont montré la solidité de l'architecture de gestion axée sur les résultats et du cadre de gestion des résultats du FIDA. L'examen du cadre de gestion des résultats de FIDA12 conduit par IOE a aussi confirmé que ce cadre était conforme aux meilleures pratiques. Néanmoins, il convient de considérer chaque nouvelle reconstitution des ressources comme une occasion d'affiner le cadre de gestion des résultats et de prendre en compte les enseignements tirés, les nouvelles priorités et les meilleures pratiques d'organisations comparables, en particulier pour répondre à l'évolution du modèle opérationnel du FIDA et des priorités et exigences des États membres et des autres parties prenantes.
11. **Un cadre de gestion des résultats bien formulé est la courroie de transmission indispensable pour l'application des priorités stratégiques du FIDA.** Le cadre de gestion des résultats n'est pas qu'un outil de communication d'informations et de reddition de comptes. C'est l'un des grands éléments qui définissent le cap général de l'institution et formulent les priorités du FIDA pour un usage non seulement interne – c'est-à-dire à l'intention du personnel – mais aussi externe, pour les partenaires. Le cadre de FIDA14 est l'occasion: i) de mettre davantage l'accent sur des domaines tels que l'emploi et la mobilisation du secteur privé; ii) d'ancrer les dernières réformes organisationnelles; iii) de recentrer le FIDA sur son cœur de mandat et sur les priorités définies pour la présente période de reconstitution. L'écueil à éviter est d'alourdir le cadre d'indicateurs et de cibles déjà bien intégrés aux activités du Fonds.
12. Le présent document contient un projet de cadre de gestion des résultats pour la période couverte par FIDA14, fondé sur le document « Orientations stratégiques pour FIDA14 » et les observations formulées par les États membres à la session de lancement de FIDA14. Ces propositions visent à: faire fond sur les acquis de FIDA13; assimiler les enseignements tirés des évaluations de l'impact de FIDA12; s'aligner sur les meilleures pratiques des autres banques multilatérales de développement; intégrer les indicateurs correspondant aux priorités de FIDA14 sans renoncer à simplifier le cadre de gestion des résultats. Le principal objectif est d'obtenir un retour d'information sur la structure générale du cadre et sur les modifications qu'il est proposé d'apporter aux indicateurs. Les propositions seront actualisées, et les cibles ainsi que les définitions détaillées des indicateurs seront mises au point à la lumière des observations recueillies.

A. Trajectoire de résultats

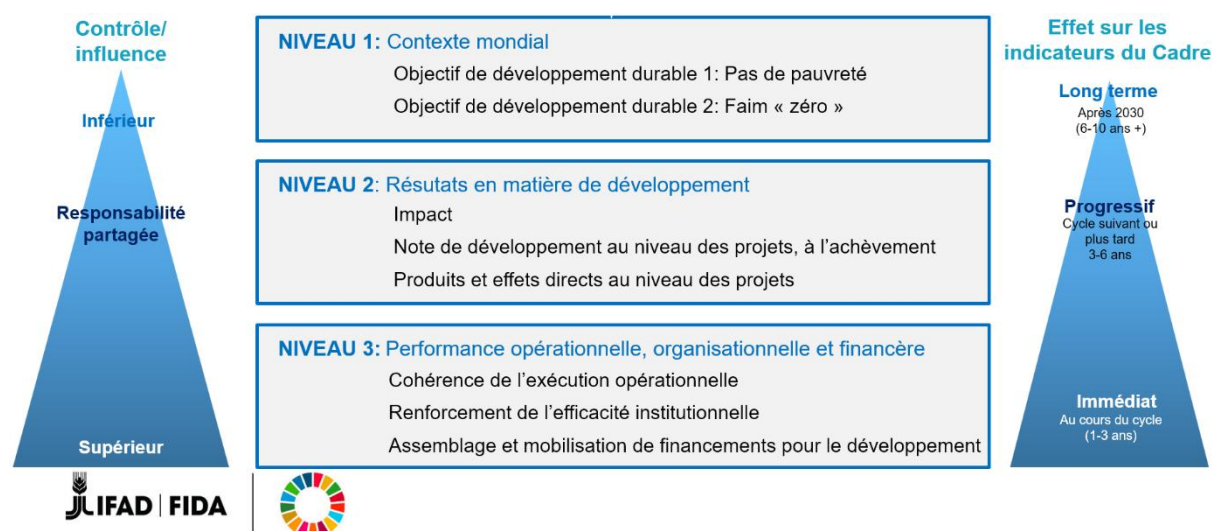
13. **Chaque reconstitution des ressources aboutit à la définition d'un ensemble d'engagements stratégiques pour le cycle et d'un cadre de gestion des résultats mis à jour, destiné à évaluer les résultats à long terme de l'institution.** Le cadre est réparti en niveaux suivant le délai d'exécution et le degré de contrôle ou d'influence du FIDA. Comme le montre la figure 1 ci-après, la première échéance est celle du Niveau 3 (un à trois ans, concerne la performance organisationnelle et financière du FIDA) puis celle du Niveau 2 (trois à six ans ou plus, concerne les résultats en matière de développement imputables aux opérations financées par le Fonds). Il s'agit à ce niveau d'observer les progrès au regard des grands enjeux mondiaux énoncés au Niveau 1 (six ans ou plus). Le degré de contrôle direct et d'influence du FIDA baisse d'un niveau à l'autre. Le Niveau 3 dépend pour l'essentiel de la direction. Au Niveau 2 (résultats en matière de développement) entrent en jeu de multiples risques et hypothèses, et les responsabilités sont partagées avec les États membres emprunteurs et d'autres

partenaires. Les progrès du Niveau 1 (enjeux mondiaux) relèvent de l'ambition partagée de tous les États membres.

14. **Le Niveau 3, où le FIDA exerce le plus grand contrôle et la plus grande influence, correspond également aux domaines où le Fonds peut être le plus tenu comptable de la performance.** Il s'agit par exemple de la qualité de la conception, de la qualité de la supervision et de l'appui à l'exécution, de la proactivité et de la performance des programmes de pays (activités hors prêts comprises). Le Rapport d'achèvement de FIDA12, de l'examen à mi-parcours de FIDA13 et le Rapport 2025 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) font ressortir des résultats solides et en hausse à ce niveau.
15. **Dès que le FIDA intervient aux côtés de partenaires (notamment les emprunteurs), les responsabilités, le contrôle et l'influence deviennent partagés, stade qui correspond principalement au Niveau 2 (résultats en matière de développement).** Les projets sont conçus avec les pouvoirs publics et exécutés soit par ceux-ci (dans le cas des investissements souverains) soit par le secteur privé (dans le cas des opérations non souveraines, auparavant absentes des résultats communiqués dans le cadre de gestion des résultats). Enfin, il y a lieu de mesurer la performance du FIDA à l'aune des indicateurs de Niveau 3, en sachant toutefois que l'amélioration des indicateurs de résultat et d'impact ne dépend pas directement du seul appui du FIDA puisque divers facteurs, comme la performance des emprunteurs, entrent en ligne de compte.

Figure 1

Cadre de gestion des résultats et théorie du changement



16. **La trajectoire de résultats incorpore la théorie du changement organisationnelle du FIDA.** Une solide performance aux niveaux opérationnel, organisationnel et financier (Niveau 3) se traduit par des résultats en matière de développement directement imputables aux opérations financées par le Fonds (Niveau 2) qui répondent aux enjeux de développement aux échelles nationale, régionale et mondiale (Niveau 1). Par exemple, il y a tout lieu d'espérer qu'un projet bien conçu dans un cycle de reconstitution (Niveau 3) produise de bons résultats, qui seront répercutés au Niveau 2. Les effets directs et les produits au niveau des projets sont reliés au portefeuille en cours, mais se rapportent aux notes et à l'impact en matière de développement relevés après la clôture des projets (au cours d'un cycle ultérieur). La performance enregistrée au Niveau 3 est le signe que les bons leviers sont déjà engagés. Celle enregistrée au Niveau 2 renvoie aux résultats corrélés aux gains de performance dans la durée. Ce décalage temporel a des conséquences sur le type d'indicateurs retenu à chaque cycle et sur leur positionnement dans le cadre de gestion des résultats. Les nouvelles priorités trouvent naturellement leur place au Niveau 3, qui rend compte

de la conception et de la supervision des projets. À long terme, l'intégration de ces priorités aux processus de conception et de supervision aboutira à des résultats et un impact quantifiable qui pourront ensuite faire l'objet d'un suivi au Niveau 2; la boucle de rétroaction ainsi créée garantit que les mesures de Niveau 3 produisent les résultats et l'impact attendus au Niveau 2.

B. Principes régissant les propositions d'ajustement du cadre de gestion des résultats

17. Le présent document énonce les ajustements qu'il est proposé d'apporter au cadre de gestion des résultats de FIDA14, en prenant comme point de départ les acquis de FIDA13, les enseignements tirés des évaluations de l'impact de FIDA12, et les avis des États membres sur les « Orientations stratégiques pour FIDA14 ». Il est proposé de suivre les principes énoncés ci-après.
- a) **Simplification et hiérarchisation stratégique des priorités.** Le cadre de gestion des résultats doit prendre en compte les priorités propres à chaque période de reconstitution des ressources, tout en maintenant une certaine continuité entre chaque cycle. Il pourrait en résulter un alourdissement du cadre de gestion des résultats, étant donné que les indicateurs existants sont maintenus dans une optique de continuité, et que des indicateurs sont introduits pour rendre compte des nouvelles priorités. Pour éviter cela, il convient de procéder, à chaque cycle de reconstitution des ressources, à une hiérarchisation des indicateurs en fonction des priorités stratégiques. Il est proposé d'introduire quelques indicateurs dans le cadre de gestion des résultats de FIDA14 pour rendre compte des priorités de ce cycle, tandis que d'autres disparaîtraient dans un souci de concision et de simplification. La suppression des indicateurs est proposée uniquement si l'une au moins des conditions suivantes est réunie: i) au regard des données disponibles, la cible est clairement déjà atteinte; ii) la cible est proche de son plafond; iii) les informations sont déjà communiquées par des mécanismes plus adaptés; iv) l'élément relève plus clairement de la matrice des engagements; v) l'indicateur peut être remplacé par un indicateur plus pertinent. Le cadre de gestion des résultats sera en outre rééquilibré en faveur de l'exécution des opérations, compte tenu des récentes réformes du FIDA et des recommandations issues de l'évaluation au niveau de l'institution de la performance institutionnelle et opérationnelle lors de FIDA11 et FIDA12. Il convient pour ce faire de réduire le nombre d'indicateurs au Niveau 3 et mettre davantage l'accent sur les effets directs en matière de développement et sur la consolidation du suivi des résultats et de l'impact de niveau 2 pour les thématiques prioritaires.
- b) **Apprentissage et ajustement de la méthodologie.** Le FIDA, organisation apprenante, dégage à chaque cycle de reconstitution des enseignements au moyen des évaluations de l'impact et des activités de suivi-évaluation des projets. Cette pratique permet au Fonds d'ajuster les informations institutionnelles qu'il communique. Dans le cadre de FIDA14, la direction a proposé d'affiner plusieurs indicateurs, afin de tenir compte des enseignements tirés au cours de FIDA12 et de FIDA13. Elle étudie également la manière dont les données sur les résultats et sur l'impact qui figurent dans les rapports d'achèvement de projet (RAP) pourraient être mises à profit dans le cadre de gestion des résultats. À ce jour, ces rapports servent uniquement à la notation dans le cadre des effets directs en matière de développement, et non à la communication d'informations sur les résultats. Les données sur l'impact sont extraites des évaluations de l'impact réalisées à l'initiative du FIDA, tandis que celles se rapportant aux produits et aux effets directs des projets émanent des projets en cours. Autrement dit, les résultats communiqués à l'achèvement ne sont pour l'heure pas pris en compte dans le cadre de gestion des résultats.

- c) **Alignement avec les meilleures pratiques des autres banques multilatérales de développement et institutions financières internationales.** Le FIDA collabore étroitement avec les banques multilatérales de développement et les institutions financières internationales équivalentes, notamment dans le cadre du Groupe de travail des banques multilatérales de développement sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement et de groupes de travail en rapport avec des fonctions spécifiques. Il est proposé d'apporter plusieurs ajustements au cadre de gestion des résultats de FIDA14 afin de se conformer aux meilleures pratiques en usage dans d'autres banques multilatérales de développement et de reprendre leurs méthodes harmonisées. À titre d'exemple, il est proposé d'utiliser le cadre de gestion des résultats pour rendre compte de la mobilisation directe et indirecte de financements privés, mais également d'utiliser les évaluations indépendantes comme sources de données pour ce qui est des notations à l'achèvement des projets.

C. Ajustements qu'il est proposé d'apporter au cadre de gestion des résultats, par niveau

18. La présente section donne des précisions sur les modifications qu'il est proposé d'apporter au cadre de gestion des résultats de FIDA14 et qui seront soumises pour examen aux membres de la Consultation sur FIDA14.
19. **Niveau 1: Contexte mondial.** Le Niveau 1 rend compte des principaux enjeux mondiaux et nationaux qui intéressent le mandat du FIDA, et auxquels le Fonds entend contribuer à remédier par ses opérations et par ses résultats en matière de développement. Pour ce niveau, il est proposé de retenir pour FIDA14 peu ou prou la même structure que celle de FIDA13. Il est toutefois proposé de supprimer un indicateur relatif à la malnutrition de l'enfant, tout en conservant l'indicateur plus général relatif à l'insécurité alimentaire, qui est lié de manière plus directe à l'impact consigné au Niveau 2. En outre, l'indicateur relatif à la pauvreté dans le monde devrait être modifié pour tenir compte de la mise à jour du seuil de pauvreté fixé au niveau international, qui se situe désormais à 3,00 USD par jour. Les sources des données demeureraient inchangées.

Tableau 1
Synthèse des ajustements proposés au Niveau 1

Type d'ajustement	Indicateur	Justification
Proposition d'ajustement à apporter à un indicateur existant	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (3,00 USD par jour)	Le cadre de gestion des résultats de FIDA13 se référait à l'ancien seuil de pauvreté en vigueur (1,90 USD par jour). L'indicateur doit être adapté en vue de FIDA14, car le seuil de pauvreté fixé au niveau international a été relevé à 3,00 USD par jour en 2025.
Proposition de suppression d'un indicateur du cadre de gestion des résultats	Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans	Il est proposé de supprimer cet indicateur, car la prévalence globale de l'insécurité alimentaire est déjà couverte par un autre indicateur. Le FIDA n'a pas pour mandat spécifique de lutter contre la malnutrition de l'enfant et il n'existe aucun indicateur relatif à ce domaine au Niveau 2 et au Niveau 3.

20. **Niveau 2: Résultats en matière de développement.** Il est proposé de conserver la structure actuelle du Niveau 2, qui se subdivise en trois sous-sections: 2.1 Impact; 2.2 Notation des effets directs obtenus en matière de développement à l'achèvement des projets; 2.3 Effets directs et produits au niveau des projets.
- a) **2.1 Impact.** Il est proposé de conserver les indicateurs afférents à la mobilité économique, à la production, à l'accès aux marchés, à la résilience, à la sécurité alimentaire et à l'autonomisation des femmes, et de procéder à de légers ajustements méthodologiques pour: i) permettre de mieux mesurer les revenus agricoles et non agricoles, la production et l'accès aux marchés; ii) mettre à profit les données géospatiales et simplifier la collecte des données. À partir des enseignements tirés de FIDA11 et FIDA12, et de

l'analyse du portefeuille du FIDA, il est proposé de mettre à jour l'indicateur relatif à la nutrition de manière à se recentrer sur l'amélioration de l'accès à une alimentation nutritive chez les groupes cibles du FIDA, au niveau des marchés et au niveau des ménages, et pas uniquement sur les changements de régime alimentaire. Cette approche devrait permettre de mesurer l'impact sur la nutrition d'un éventail plus large de projets d'investissement du FIDA, notamment ceux en rapport avec les filières, pour l'ensemble des communautés cibles. L'indicateur relatif à la nutrition portant sur la diversité alimentaire minimale pour les femmes, qui s'intéresse à la consommation, demeure un indicateur de base dans les cadres logiques des projets du FIDA et les données le concernant continueront d'être communiquées au Niveau 2.3 (voir ci-après). Les cibles indicatives associées aux indicateurs d'impact sont fournies avec les scénarios financiers. Bien que les cibles d'impact du cadre de gestion des résultats soient exprimées en millions de personnes (ampleur) et non en impact moyen (profondeur), les évaluations de l'impact qui seront entreprises pendant FIDA14 continueront d'étudier à la fois la profondeur et l'ampleur, comme cela avait été le cas dans le cadre de FIDA12. Ces dimensions sont toutes deux incontournables du point de vue de l'efficacité en matière de développement et des objectifs d'apprentissage du FIDA. Au cours de FIDA14, la direction étudiera également comment relever au Niveau 2.1 les données sur l'impact issues des rapports d'achèvement de projet, en vue notamment d'extrapoler le résultat des évaluations de l'impact à l'ensemble du portefeuille du FIDA.

- b) **2.2 Notation des effets directs obtenus en matière de développement à l'achèvement des projets.** Pour FIDA14, il est proposé que le suivi aux fins de la notation des effets directs obtenus en matière de développement à l'achèvement se fonde sur les notes attribuées par IOE dans les validations de rapport d'achèvement de projet, plutôt que sur les notes attribuées par la direction dans les rapports d'achèvement eux-mêmes. Cette approche est conforme aux meilleures pratiques appliquées par les autres banques multilatérales de développement. Les notes attribuées par IOE sont en moyenne inférieures à celles attribuées par la direction, comme l'a montré à maintes reprises l'analyse des écarts figurant dans le Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA. La direction et IOE poursuivent leur collaboration pour réduire cet écart, notamment par l'intermédiaire du Manuel de l'évaluation du FIDA, un document élaboré conjointement qui couvre à la fois l'évaluation indépendante et l'autoévaluation. Pour que les cibles restent ambitieuses, mais réalisables, il peut s'avérer nécessaire de revoir à la baisse celles associées à certains indicateurs si les notes attribuées par IOE sont utilisées, en particulier dans les domaines où cet écart est le plus marqué, à savoir l'efficacité, la durabilité et l'égalité femmes-hommes. Il serait possible de maintenir à leur niveau actuel les cibles relatives à la reproduction à plus grande échelle, à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et à la performance des pouvoirs publics et du FIDA. Afin d'obtenir un suivi plus complet des données relatives aux indicateurs standard d'évaluation et de disposer d'un tableau plus facilement comparable avec celui d'autres organismes, il est également proposé de réintroduire la communication d'informations sur la pertinence et l'efficacité. Ces éléments, qui ne figuraient pas dans le cadre de gestion des résultats de FIDA13, font néanmoins déjà l'objet d'une notation et d'un suivi dans le cadre des rapports d'achèvement de projet et de la validation de ces derniers. Sachant qu'IOE ne publie systématiquement que les données concernant la proportion de projets ayant obtenu une note supérieure ou égale à quatre, les projets ayant obtenu une note supérieure ou égale à cinq dans le domaine de l'égalité femmes-hommes ne devraient plus faire l'objet d'un suivi dans le cadre de FIDA14. Toutefois, compte tenu de la grande fiabilité des notations d'IOE, une note supérieure

ou égale à quatre peut être considérée comme une base de comparaison utile par rapport aux organismes équivalents. En interne, la direction continuerait de suivre la proportion de projets auxquels elle a attribué une note supérieure ou égale à cinq et de viser les meilleures notes.

- c) **2.3 Effets directs et produits au niveau des projets.** Les résultats communiqués dans la présente section du cadre de gestion des résultats se fondent sur les données issues des systèmes de suivi-évaluation de projets en cours appuyés par le FIDA. Ces indicateurs mettent bien en lumière les résultats obtenus par les projets financés par le Fonds dans des domaines prioritaires. Ces indicateurs montrent l'évolution des priorités dans le portefeuille du FIDA et donnent des indications de ce que pourrait être l'impact au cours des périodes de reconstitution des ressources ultérieures. Les ajustements proposés, présentés dans le détail dans le tableau ci-dessous, permettraient: i) de renforcer la communication des données sur la mobilisation du secteur privé, l'emploi et les investissements dans les filières, dans le périmètre du portefeuille souverain; ii) de consolider la communication d'informations sur les activités liées à la biodiversité, conformément à la Stratégie du FIDA pour le climat, l'environnement et la biodiversité; iii) de développer le suivi des effets directs en matière de nutrition au niveau des projets. La direction s'interroge aussi sur la possibilité pratique d'introduire les résultats relatifs aux opérations non souveraines dans les données communiquées dans le cadre de FIDA14, en cohérence avec les efforts déployés pour assurer le suivi de l'ensemble du programme de travail et des résultats obtenus par les programmes de pays intégrés du FIDA.

Tableau 2
Synthèse des ajustements à apporter au Niveau 2

Type d'ajustement	Indicateur	Ajustement/Justification
Niveau 2.1 Impact		
Proposition d'ajustement à apporter à un indicateur existant	Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès à une alimentation nutritive (en millions)	Les changements de régime sont déjà consignés au niveau des projets dans l'indice de diversité alimentaire minimale pour les femmes. Pour mieux restituer l'impact que le travail du FIDA produit en matière de nutrition au niveau du portefeuille, et réduire les chevauchements dans la communication des informations sur les effets directs au niveau des projets, il est proposé d'ajuster cet indicateur d'impact de manière à mesurer l'amélioration de l'accès à une alimentation nutritive. Cette modification permettrait de circonscrire de manière plus exhaustive l'impact du travail mené par le FIDA, notamment au niveau des filières, et viendrait consolider les données relatives à la diversité alimentaire minimale pour les femmes présentées au Niveau 2.3.
Niveau 2.2 Notation des effets directs obtenus en matière de développement à l'achèvement des projets		
Proposition d'ajout d'un indicateur au cadre de gestion des résultats	Pertinence (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	Au titre de la proposition tendant à utiliser dorénavant les notes issues des validations de rapports d'achèvement d'IOE, il est proposé de reprendre dans le cadre de gestion des résultats la communication des données relatives aux indicateurs standard d'évaluation généraux liés à la pertinence et à l'efficacité. Cela améliorerait en outre la comparabilité entre le FIDA et d'autres organismes.
Proposition d'ajout d'un indicateur au cadre de gestion des résultats	Efficacité (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	Voir ci-dessus.
Proposition d'ajustement à apporter à un indicateur existant	L'ensemble des indicateurs destinés à la notation des effets directs obtenus en	Il est proposé de remplacer l'actuelle source des données par les validations de rapports d'achèvement réalisés par

Type d'ajustement	Indicateur	Ajustement/Justification
	matière de développement à l'achèvement des projets seront repris des validations de rapports d'achèvement d'IOE	IOE, conformément aux meilleures pratiques en usage dans les autres banques multilatérales de développement.
Niveau 2.3 Effets directs et produits au niveau des projets		
Proposition d'ajout d'un indicateur au cadre de gestion des résultats	Installations de commercialisation, de transformation et de stockage construites ou remises en état (en nombre)	Cet indicateur de base est déjà utilisé dans le cadre des projets pour suivre les investissements liés aux filières. Son intégration au cadre de gestion des résultats permettrait de mettre en correspondance de manière plus claire ces activités et les priorités définies pour FIDA14.
Proposition d'ajout d'un indicateur au cadre de gestion des résultats	Entreprises rurales ayant accès aux services	L'indicateur de base intitulé « Nombre d'entreprises rurales ayant accès à des services liés au développement des entreprises » est déjà utilisé au niveau des projets. Il pourrait être ajouté au cadre de gestion des résultats et élargi aux services financiers et non financiers. Une définition plus détaillée sera présentée après concertation interne, sous réserve de l'approbation de la proposition par les États membres.
Proposition d'ajustement à apporter à un indicateur existant	Personnes ayant bénéficié d'un appui pour améliorer leurs perspectives d'emploi (en millions)	Il est proposé d'élargir l'indicateur de base relatif aux produits intitulé « CI 2.1.2 – Nombre de personnes formées à des activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise (en millions) » pour couvrir un plus large éventail d'activités en faveur de l'emploi des groupes cibles du FIDA. Cela permettrait d'établir un suivi plus complet de ces interventions. Une taxonomie précise des activités correspondantes serait établie.
Proposition d'ajustement à apporter à un indicateur existant	Personnes bénéficiant de nouvelles perspectives d'emploi	Il s'agit d'ajuster légèrement l'indicateur de base relatif aux effets directs intitulé « CI 2.2.1 Nombre de bénéficiaires occupant un nouvel emploi ou ayant accès à de nouvelles possibilités d'emploi » de manière à le recentrer sur les perspectives d'emploi. La direction propose également d'étudier les possibilités d'élargir cet indicateur pour qu'il couvre les personnes mieux ou nouvellement employées, conformément aux nouvelles pratiques en usage au sein d'autres institutions financières internationales.
Proposition d'ajustement à apporter à un indicateur existant	Ménages adoptant des technologies et des pratiques écologiquement viables, respectueuses de la biodiversité et résilientes aux changements climatiques (en millions)	Il s'agit d'élargir la définition de l'indicateur pour y inclure les technologies et les pratiques propices à l'utilisation durable, à la conservation et à la restauration de la biodiversité, dans un souci de cohérence avec les usages d'autres banques multilatérales de développement en matière de communication d'informations financière.
Proposition d'ajustement à apporter à un indicateur existant	Hectares de terres exploités selon des pratiques résilientes aux changements climatiques et une gestion durable des ressources naturelles (en millions d'hectares)	Il s'agit d'élargir la définition de l'indicateur pour y intégrer la biodiversité et améliorer la cohérence avec les usages d'autres banques multilatérales de développement en matière de transmission d'informations sur le financement de la protection de l'environnement.
Proposition d'ajustement à apporter à un indicateur existant	Femmes déclarant avoir atteint le niveau de diversité alimentaire minimale	Il est proposé que l'intitulé de l'indicateur « Pourcentage de femmes qui font état d'un régime suffisamment varié » soit modifié et libellé comme suit pour améliorer la communication des résultats: « Femmes déclarant avoir atteint le niveau de diversité alimentaire minimale » (en nombre de femmes plutôt qu'en pourcentage).

21. **Niveau 3: Performance opérationnelle, organisationnelle et financière.** Le Niveau 3 se subdivise en cinq sous-sections: conception tournée vers l'impact; gestion proactive du portefeuille; performance des programmes de pays; assemblage de fonds et mobilisation de financements; efficacité institutionnelle. Les principes de simplification et de hiérarchisation stratégique des priorités, qu'il

est proposé d'intégrer au cadre de gestion des résultats de FIDA14, vise à rééquilibrer ce dernier en faveur de l'exécution des opérations, conformément aux récentes réformes du FIDA et aux recommandations issues de l'Évaluation au niveau de l'institution de la performance institutionnelle et opérationnelle lors de FIDA11 et de FIDA12. Pour recentrer le Niveau 2 sur les résultats et l'impact, il est proposé de réduire le nombre d'indicateurs au Niveau 3. Par exemple, ceux qui concernent la performance financière du FIDA auraient mieux leur place dans un rapport sur l'information financière que dans le cadre (ainsi des fonds propres utilisables). D'autres indicateurs se rapportent à des initiatives qui ont été en grande partie menées à bien (le processus de décentralisation et la publication des rapports d'achèvement de projet, par exemple). La liste des indicateurs à supprimer et des motifs est présentée en détail dans le tableau 4. Il est par ailleurs proposé d'ajouter quelques indicateurs au Niveau 3. Le premier, qui remplacerait les indicateurs et engagements de FIDA13 sur les aspects d'inclusion sociale intégrés au moment de la conception, est un indicateur du cadre de gestion des résultats qui se rapporte à l'intégration de ces thèmes dans le portefeuille en cours. L'indicateur serait ventilé par thème afin de faire clairement ressortir leur niveau d'intégration dans l'ensemble du portefeuille. L'indicateur relatif au ratio de levier des opérations non souveraines du FIDA devrait être actualisé de sorte à suivre la méthodologie harmonisée adoptée par les banques multilatérales de développement pour faire rapport sur la mobilisation des investissements privés. Le deuxième indicateur proposé concerne la conformité aux normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA); il vient remplacer l'indicateur actuel, qui porte sur la soumission des rapports d'achèvement de projet.

Tableau 3
Synthèse des ajustements à apporter au Niveau 3

Indicateur	Ajustement proposé et justification
Indicateur à ajouter	
Opérations souveraines en cours ayant au moins un thème d'inclusion sociale parmi les priorités (pourcentage, ventilé par thème)	Nouvel indicateur sur l'inclusion sociale dans le cadre de gestion des résultats , à des fins d'alignement avec les engagements portant sur des thématiques d'inclusion sociale au titre de FIDA12 et FIDA13 , pour remplacer l'indicateur actuel. Ce nouvel indicateur offre un tableau plus complet de la manière dont les thématiques d'inclusion sociale sont intégrées au niveau du portefeuille, et non seulement au stade de la conception.
Indicateurs à modifier	
Conformité aux normes de l'IITA (en pourcentage)	Remplacer l'indicateur relatif à la proportion de rapport d'achèvement de projets publiquement accessibles. Les indicateurs concernant la conformité aux normes de l'IITA et la communication des rapports d'achèvement figuraient l'un et l'autre dans le cadre de gestion des résultats de FIDA11 et dans celui de FIDA12. Dans le cadre de FIDA14, il est recommandé d'inclure uniquement l'indicateur sur l'IITA, qui est un indicateur plus solide en matière de transparence.
Mobilisation privée pour les investissements non souverains du FIDA	Ajuster l'indicateur de FIDA13 intitulé « Effet de levier des investissements non souverains mobilisés par le FIDA », afin de se conformer à la méthodologie employée par les banques multilatérales de développement pour calculer le montant des investissements privés mobilisés ¹ .
Indicateurs à supprimer	
Capacités en matière d'action climatique: projets conçus dans le but de renforcer les capacités d'adaptation (en pourcentage)	Puisque la totalité du portefeuille est déjà soumise à un examen des risques climatiques, et que l'approche climatique adoptée dans le portefeuille fait aussi l'objet d'un indicateur sur la part du financement de l'action climatique dans le programme de prêts et dons, il est proposé de supprimer cet indicateur .

¹ [Guide de référence sur la méthodologie des banques multilatérales de développement pour la mobilisation des investissements privés.](#)

Indicateur	Ajustement proposé et justification
Projets conçus dans le but d'obtenir des effets directs porteurs de transformation à l'appui de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes	Remplacer cet indicateur par un indicateur actualisé relatif à l'inclusion sociale, qui offrira un tableau complet de la manière dont l'autonomisation des femmes est intégrée dans le portefeuille du FIDA dans son ensemble, et non seulement au stade de la conception.
Pertinence des approches de ciblage dans les projets d'investissement du FIDA (note supérieure ou égale à 4/note supérieure ou égale à 5)	Puisque la totalité des projets a obtenu une note supérieure ou égale à 4 dans le cadre de FIDA12 et que l'approbation de chaque projet est subordonnée à l'obtention de cette note, faire figurer cet indicateur dans le cadre de gestion des résultats présente peu d'intérêt . La participation des groupes cibles pendant l'exécution est suivie via l'indicateur de gestion du portefeuille intitulé « Qualité de la participation et des retours d'information des groupes cibles des projets ». Le nouvel indicateur de suivi des thèmes de l'inclusion sociale au niveau du portefeuille permet par ailleurs de suivre de près cette question.
Respect des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) (proportion de projets répondant aux exigences [validé])	Le critère est obligatoire pour tous les projets, il n'est donc pas intéressant de l'inclure ici .
Note attribuée à la gestion des connaissances dans les rapports d'achèvement des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)	L'indicateur existant relatif à la participation à l'élaboration des politiques, qui est un domaine hautement prioritaire, étroitement lié à la gestion des connaissances, est conservé. La suppression est proposée à des fins de simplification du cadre de gestion des résultats .
Fonds propres utilisables	Cet indicateur figure déjà dans les rapports financiers du FIDA ² , il est donc inutile dans le cadre de gestion des résultats .
Ratio d'endettement	Le ratio de levier a été déplafonné dans la Politique d'adéquation des fonds propres. L'évolution de cet indicateur reste rapportée au Conseil d'administration ³ . Comme le ratio de fonds propres utilisables, le ratio de levier est devenu superflu dans le cadre de gestion des résultats..
Efficacité de la décentralisation	La décentralisation étant désormais achevée, il n'est plus nécessaire de rendre compte de cet indicateur . L' indice global d'engagement du personnel est conservé et fait l'objet d'un indicateur distinct.
Pourcentage de RAP soumis dans les délais (dont pourcentage de rapports rendus publics)	Puisque la divulgaration des RAP est désormais une pratique courante, il est proposé de supprimer cet indicateur et de le remplacer par un indicateur portant sur la conformité aux normes de l'IITA. La communication d'informations sous le régime de l'IITA concerne les rapports d'achèvement de projet, ainsi qu'un ensemble d'autres données se rapportant aux opérations, au financement et aux résultats du Fonds.

IV. Suivi et remontée d'informations

22. Dans le cadre de FIDA14, le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) continuera à être le principal vecteur de communication des progrès accomplis et des résultats produits; ce rapport reste le principal instrument institutionnel de reddition de comptes auprès du Conseil d'administration et des États membres. Le RIDE publié à la fin du cycle de FIDA14 fera aussi office de rapport d'achèvement de la reconstitution des ressources et comprendra un bilan relatif aux engagements au titre de FIDA14. Ces informations permettront non seulement de documenter les résultats, mais aussi de renforcer les boucles de rétroaction en s'appuyant sur des données factuelles issues de la supervision, des examens de portefeuille et des rapports d'achèvement pour éclairer les ajustements et éliminer les blocages lors de la mise en œuvre. De plus, le FIDA veillera au maintien des pratiques instaurées en procédant à un examen à

² Par exemple, le document intitulé Ressources disponibles pour engagement, le Rapport sur la gestion actif-passif et le Rapport sur l'adéquation des fonds propres.

³ Par exemple, dans les états financiers du FIDA et dans les Ressources disponibles pour engagement, présentées au Conseil pour examen et approbation.

mi-parcours de FIDA14 au cours de la Consultation sur FIDA15 qui servira de support à l'état des lieux, au dialogue avec les États membres et aux éventuels ajustements nécessaires.

23. En complément du RIDE, le FIDA emploie d'autres mécanismes de communication de l'information. Le RIDE porte spécifiquement sur le cadre de gestion des résultats et la performance associée; dans certains domaines, des informations plus détaillées sont fournies dans d'autres rapports distincts ou thématiques, comme le rapport sur la déontologie, le rapport sur les dons et les rapports du FIDA en matière de finances et de risques.
24. Le FIDA continuera à progresser en matière de transparence et d'accessibilité dans la communication des résultats. Dans le cadre de FIDA14, le tableau de bord du cadre de gestion des résultats restera accessible au public, ce qui permettra au Conseil d'administration et aux autres parties prenantes de suivre en continu la performance au regard des indicateurs de ce cadre. Conformément à son engagement en matière de transparence, le Fonds veillera aussi à communiquer de manière plus complète auprès de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, et à élargir l'accès public aux données sur ses opérations, dans le respect de ses politiques en matière de diffusion des documents et de gouvernance des données.

V. Conclusion

25. L'approche adoptée dans le cadre de FIDA14 pour établir les engagements stratégiques, les mesures contrôlables et le cadre de gestion des résultats vise à renforcer la crédibilité, la concentration sur les priorités et la reddition de comptes tout en garantissant aux États membres une certaine latitude dans l'orientation de la reconstitution des ressources. En établissant une distinction claire entre les nouvelles priorités institutionnelles, les actions de mise en œuvre et le suivi continu de la performance, ce cadre favorise l'efficacité de l'exécution et la transparence dans la communication des données, tout au long du cycle de FIDA14.

Synthèse des derniers cadres de gestion des résultats du FIDA

Cycle de reconstitution des ressources	FIDA8	FIDA9	FIDA10	FIDA11	FIDA12	FIDA13	FIDA14 (proposition)
Nombre de niveaux	4	5	5	3	3	3	3
Nombre d'indicateurs	53	70	58	79	66	59	55
Commentaires	<p>Niveau 1: Progrès accomplis à l'échelle nationale et internationale vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement</p> <p>Niveau 2: Résultats en matière de développement</p> <p>Niveau 3: Efficacité opérationnelle</p> <p>Niveau 4: Efficacité organisationnelle</p>	<p>Niveau 1: Effets directs sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et les investissements agricoles à l'échelle mondiale</p> <p>Niveau 2: Effets directs et impact au niveau des pays</p> <p>Niveau 3: Produits au niveau du pays</p> <p>Niveau 4: Efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets</p> <p>Niveau 5: Efficacité et efficacité institutionnelles du FIDA</p>	<p>Niveau 1: Contexte mondial</p> <p>Niveau 2: Résultats en matière de développement</p> <p>Niveau 3: Performance opérationnelle, organisationnelle et financière</p>				

Projet de Cadre de gestion des résultats pour FIDA14

Niveau 1 – Contexte mondial

Numéro	Libellé de l'indicateur	Objectif de développement durable (ODD)	Source	Valeur la plus récente
1.1	ODD 1: Pas de pauvreté			
AJUSTÉ 1.1.1	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (3,00 USD par jour)	1.1.1	Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies (ONU)	9,9% (2025)
1.2	ODD 2: Faim zéro			
1.2.1	Prévalence de l'insécurité alimentaire	2.1.2	Division de statistique de l'ONU	28,0% (2024)
1.2.2	Productivité des petits producteurs de denrées alimentaires	2.3.1	Division de statistique de l'ONU	-
1.2.3	Revenu moyen des petits producteurs de denrées alimentaires	2.3.2	Division de statistique de l'ONU	-
1.2.4	Dépense agricole publique (indice)	2.a.1	Division de statistique de l'ONU	0,43 (2023)

Niveau 2 – Résultats en matière de développement

Numéro	Libellé de l'indicateur	ODD	Source	Résultats de FIDA12 (valeur de référence pour FIDA14)		Cible de FIDA13	Cible proposée pour FIDA14
				Impact moyen	Millions de personnes	Millions de personnes	Millions de personnes
2.1	Impact						
2.1.1	Nombre de personnes ayant connu une ascension économique (en millions)	2.3 et 1.2	Évaluation de l'impact et rapport d'achèvement de projet (RAP)	34%	49	101	À déterminer
2.1.2	Nombre de personnes dont la production s'est améliorée (en millions)	2.3.2	Évaluation de l'impact et RAP	35%	39	82	À déterminer
2.1.3	Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès aux marchés (en millions)	2.3	Évaluation de l'impact et RAP	34%	40	84	À déterminer
2.1.4	Nombre de personnes dont la résilience s'est renforcée (en millions)	1.5	Évaluation de l'impact et RAP	5%	10	50	À déterminer
2.1.5	Nombre de personnes dont la sécurité alimentaire s'est améliorée (en millions)	2.1.2	Évaluation de l'impact et RAP	s.o.	s.o.	66	À déterminer

Numéro	Libellé de l'indicateur	ODD	Source	Résultats de FIDA12 (valeur de référence pour FIDA14)		Cible de FIDA13	Cible proposée pour FIDA14
				Impact moyen	Millions de personnes	Millions de personnes	Millions de personnes
2.1	Impact						
AJUSTÉ 2.1.6	Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès à une alimentation nutritive (en millions)	2.1	Évaluation de l'impact et RAP	1%	0,039	5	À déterminer
2.1.7	Nombre de membres de ménages où les femmes jouissent d'un plus grand pouvoir d'action (en millions)	5.6	Évaluation de l'impact et RAP	s.o.	s.o.	61	À déterminer

Numéro	Libellé de l'indicateur	ODD	Source	Niveau effectif pendant FIDA12 (RAP 2022-2024)	Niveau effectif pendant FIDA12 (VRAP réalisées par IOE — 2021-2023)	Cible de FIDA13 (Rapport d'achèvement de projet du FIDA)	Cible proposée pour FIDA14
2.2	Notation des effets directs obtenus en matière de développement à l'achèvement des projets						
NOUVEAU 2.2.1	Pertinence (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notations issues des validations de rapport d'achèvement de projet (VRAP) réalisées par IOE	91	91	NOUVEAU	À déterminer
NOUVEAU 2.2.2	Efficacité (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	VRAP (IOE)	83	74	NOUVEAU	À déterminer
2.2.3	Efficiences (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	VRAP (IOE)	73	58	80	À déterminer
2.2.4	Pérennité des avantages (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	VRAP (IOE)	79	63	85	À déterminer
2.2.5	Reproduction à plus grande échelle (nouvelle définition) (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	VRAP (IOE)	86	74	80	À déterminer
2.2.6	Égalité femmes-hommes (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	5	VRAP (IOE)	81	65	90 (notes supérieures ou égales à 4)	À déterminer

Numéro	Libellé de l'indicateur	ODD	Source	Niveau effectif pendant FIDA12 (RAP 2022-2024)	Niveau effectif pendant FIDA12 (VRAP réalisées par IOE — 2021-2023)	Cible de FIDA13 (Rapport d'achèvement de projet du FIDA)	Cible proposée pour FIDA14
2.2.7	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques (en pourcentage)	13 et 15	VRAP (IOE)	90 (gestion de l'environnement et des ressources naturelles) 87 (adaptation aux changements climatiques)	84	90 (notes supérieures ou égales à 4)	À déterminer
2.2.8	Performance des pouvoirs publics (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	VRAP (IOE)	86	77	80	À déterminer
2.2.9	Performance du FIDA (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	VRAP (IOE)	96	83	90	

Numéro	Domaine thématique	Libellé de l'indicateur	ODD	Source	Valeur de référence FIDA12 (2024)	Cible de FIDA13	Cible proposée pour FIDA14
2.3	Effets directs et produits au niveau des projets						
2.3.1	Portée des interventions	Nombre de personnes touchées par les activités appuyées par des projets (en millions)	1.4	Indicateurs de base	92,0	Suivi	Suivi et ventilé
2.3.2	Accès aux technologies agricoles et aux services de production	Nombre de personnes formées aux pratiques ou aux technologies de production (en millions)	2.3	Indicateurs de base	2,3	Suivi	Suivi et ventilé
2.3.3		Nombre d'hectares de terres agricoles dotés d' infrastructures hydriques améliorées	2.3	Indicateurs de base	220 000	Suivi	Suivi
2.3.4	Accès aux ressources naturelles	Nombre de personnes obtenant un accès plus sûr à la terre (en millions)	1.4	Indicateurs de base	25 300	Suivi	Suivi et ventilé
2.3.5	Accès aux services financiers inclusifs	Nombre de personnes ayant accès à des services financiers (épargne, crédit, assurance, envois de fonds, etc.) (en millions)	2.3	Indicateurs de base	19,5	Suivi	Suivi et ventilé
2.3.6	Organisations de producteurs ruraux	Nombre de producteurs ruraux bénéficiant d'un appui qui appartient à une organisation de producteurs ruraux (en millions)	2.3	Indicateurs de base	2,0	Suivi	Suivi et ventilé

Numéro	Domaine thématique	Libellé de l'indicateur	ODD	Source	Valeur de référence FIDA12 (2024)	Cible de FIDA13	Cible proposée pour FIDA14
2.3	Effets directs et produits au niveau des projets						
2.3.7	Infrastructures rurales et accès aux marchés	Routes construites, remises en état ou améliorées (en kilomètres)	9.1	Indicateurs de base	7 300	Suivi	Suivi
NOUVEAU 2.3.8		Installations de commercialisation, de transformation et de stockage construites ou remises en état (nombre)	2.3	Indicateurs de base	31 687	s.o.	Suivi
AJUSTÉ 2.3.9	Possibilités diversifiées en matière d'entrepreneuriat et d'emploi en milieu rural	Personnes ayant bénéficié d'un appui pour améliorer leurs perspectives d'emploi (en millions)	4.4	Indicateurs de base	3,1	Suivi	Suivi et ventilé
NOUVEAU 2.3.10	Possibilités diversifiées en matière d'entrepreneuriat et d'emploi en milieu rural	Entreprises rurales ayant accès aux services	8.2	Indicateurs de base	249 000	s.o.	Suivi
AJUSTÉ 2.3.11		Personnes bénéficiant de nouvelles perspectives d'emploi	8.5	Indicateurs de base	389 800	Suivi	Suivi et ventilé
AJUSTÉ 2.3.12	Durabilité environnementale et changements climatiques	Ménages adoptant des technologies et des pratiques écologiquement viables, respectueuses de la biodiversité et résilientes face aux changements climatiques	13.1	Indicateurs de base	1,118	Suivi	Suivi
AJUSTÉ 2.3.13		Hectares de terres exploités selon des pratiques résilientes aux changements climatiques et une gestion durable des ressources naturelles (en millions d'hectares)	2.4	Indicateurs de base	1,9	Suivi	Suivi
2.3.14		Volume d'émissions de gaz à effet de serre évitées et/ou de carbone stocké (en millions de tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone sur 20 ans)	13.1	Indicateurs de base	133,7	Suivi	Suivi
2.3.15	Nutrition	Personnes ayant bénéficié d'un appui pour améliorer leur nutrition (en millions)	2.1	Indicateurs de base	3,3	Suivi	Suivi et ventilé
AJUSTÉ 2.3.16		Femmes déclarant avoir atteint le niveau de diversité alimentaire minimale	2.1	Indicateurs de base	52%	Suivi	Suivi

Niveau 3 – Performance opérationnelle, organisationnelle et financière

Numéro	Libellé de l'indicateur	Source	Référence: FIDA12 (valeur effective)	Cible de FIDA13	Cible proposée pour FIDA14
3.1	Conception tournée vers l'impact				
3.1.1	Note globale de la qualité de la conception des projets (note supérieure ou égale à 4/note supérieure ou égale à 5)	Examens de l'assurance qualité – pourcentage supérieur ou égal à 4	100	100	À déterminer
		Examens de l'assurance qualité – pourcentage supérieur ou égal à 5	s.o.	25	À déterminer
3.1.2	Financement de l'action climatique: programme de prêts et dons axé sur les changements climatiques	Validation institutionnelle basée sur les méthodes utilisées par les banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'action climatique	49	45	À déterminer
3.1.3	Note globale de la qualité de la conception des opérations non souveraines (note supérieure ou égale à 4)	Examens de l'assurance qualité	s.o.	100	À déterminer
3.1.4	Qualité de la passation de marchés à la conception des projets (part de projets conformes aux conditions requises)	Examens de l'assurance qualité	s.o.	50	À déterminer
NOUVEAU 3.1.5	Opérations souveraines en cours ayant au moins un thème d'inclusion sociale parmi les priorités (pourcentage) ^a	Validation institutionnelle	Global: 96% <ul style="list-style-type: none"> ○ Effets directs porteurs de transformation à l'appui de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes: 48% ○ prise en compte des jeunes: 80% ○ prise en compte des enjeux nutritionnels: 59% ○ accent sur les peuples autochtones: 11% ○ accent sur les personnes en situation de handicap: 5% 		
3.2	Gestion proactive du portefeuille				
3.2.1	Ratio de décaissement	Oracle FLEXCUBE	18,8	16	À déterminer
3.2.2	Avancement global de l'exécution (note supérieure ou égale à 4)	Notes relatives à la supervision figurant dans le Système de gestion des résultats opérationnels	72	80	À déterminer
3.2.3	Indice de proactivité	Validation institutionnelle	89	80	À déterminer

Numéro	Libellé de l'indicateur	Source	Référence: FIDA12 (valeur effective)	Cible de FIDA13	Cible proposée pour FIDA14
3.2.4	Qualité de la participation et des retours d'information des groupes cibles des projets (note supérieure ou égale à 4)	Notes relatives à la supervision figurant dans le Système de gestion des résultats opérationnels	97	85	À déterminer
3.3	Performance des programmes de pays				
3.3.1	Efficacité des stratégies de pays du FIDA (note plutôt satisfaisante ou supérieure)	Rapports d'achèvement des COSOP	88	80	À déterminer
		Enquête auprès des parties prenantes	91	90	À déterminer
3.3.2	Contribution à l'élaboration des politiques au niveau des pays (note plutôt satisfaisante ou supérieure)	Rapports d'achèvement des COSOP	84	80	À déterminer
		Enquête auprès des parties prenantes	83	90	À déterminer
3.3.3	Qualité globale de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans les COSOP (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	Examens de l'assurance qualité	100	100	À déterminer
3.4	Assembler et mobiliser des financements				
3.4.1	Ratio de cofinancement		1:2,34	1:1,7	À déterminer
	Ratio de cofinancement (national)		1:1,42	1:0,8	À déterminer
	Ratio de cofinancement (international)		1:0,92	1:0,9	À déterminer
AJUSTÉ 3.4.2	Mobilisation privée pour les opérations non souveraines du FIDA		5,7	5	À déterminer
	Mobilisation par transaction directe^b				À déterminer
	Mobilisation par transaction indirecte^c				À déterminer
3.5	Efficience institutionnelle				
3.5.1	Ratio dépenses administratives/programme de prêts et dons du FIDA (y compris les fonds gérés par le FIDA)		12,4	12,5	À déterminer
3.5.2	Pourcentage de femmes occupant des postes de niveau P-5 et supérieur		48,3	=>45	À déterminer
3.5.3	Indice d'engagement du personnel (Sondage mondial du personnel), accompagné d'indicateurs spécifiques liés à la Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion		74	80	À déterminer

NOUVEAU 3.5.4	Degré d'exhaustivité des déclarations effectuées par le FIDA auprès de l'IITA (en pourcentage)		86	s.o.	À déterminer
-------------------------	--	--	----	------	--------------

^a À l'exclusion des projets approuvés avant 2019, date à laquelle ont été mises en place les procédures relatives aux premiers de ces thèmes. Il convient de noter que tous les projets d'investissement souverains financés par le FIDA intègrent pleinement, dès leur conception, les aspects relatifs à l'égalité femmes-hommes et aux jeunes (ainsi qu'au climat). En conséquence de cette catégorisation, ces aspects se voient assortis d'un niveau de priorité plus élevé qui se traduit par des analyses plus approfondies au stade de la conception, des activités adaptées, des budgets spécifiques, des capacités dédiées au niveau de l'unité de gestion de projet, et la communication d'informations complémentaires sur les indicateurs pertinents. À titre d'exemple, plus de 25% des projets ciblent plus ou moins les peuples autochtones, mais seulement 11% satisfont aux critères d'inclusion dont il est ici question.

^b Fonds provenant d'une entité privée et octroyés aux conditions de marché, dont la mobilisation a été rendue possible par la participation directe et active du FIDA et donne lieu à un engagement financier.

^c Fonds provenant d'entités privées et octroyés en rapport avec une activité donnée, le FIDA étant intervenu de manière indirecte dans l'obtention de l'engagement ayant donné lieu au financement privé.